

Saint-Nazaire, le 18 avril 2024

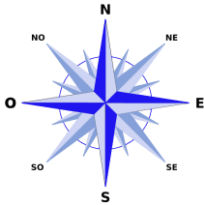
La Principale-Adjointe,  
Aux parents d'élèves de 3<sup>ème</sup>

OBJET ASSR2 – Attestation Scolaire de Sécurité Routière Niveau 2

Madame, Monsieur,

Tous les élèves des classes de 3<sup>ème</sup> passent l'ASSR 2 au collège. Cette attestation est obligatoire pour la délivrance du permis de conduire pour tous les jeunes ayant moins de 21 ans.

Le planning ci-dessous reprend les jours et horaires des épreuves par classe. Il figure également sur Pronote. La présence des élèves est obligatoire même si l'épreuve se déroule sur un créneau de permanence.



Collège Anita CONTI  
23, Av. Pierre de Coubertin  
44600 SAINT-NAZAIRE

Tél : 02 44 07 30 30

Mél : [ce.0442759K@ac-nantes.fr](mailto:ce.0442759K@ac-nantes.fr)

Site : <http://aconti.e-lyco.fr>

Affaire suivie par  
Anne REICHEL  
Principale Adjointe

Classe	Jour	Horaire
3A	Lundi 13 mai	M3
3B	Mardi 14 mai	S2
3C	Lundi 13 mai	M2
3D	Mardi 14 mai	M2
3E	Jeudi 16 mai	S2
3F	Jeudi 16 mai	S1

Il est possible pour les élèves de se préparer en autonomie sur le site grand public ASSR.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

La Principale Adjointe

